



# La Feuille de Hou



Bulletin municipal

[www.champrond-en-gatine.fr](http://www.champrond-en-gatine.fr)

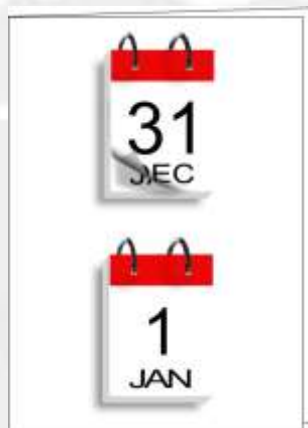
n°74 - décembre 2020



*Oublions 2020 !*

**2020**

**Décembre**



**2021**

**Janvier**

*Beaucoup d'espoirs  
pour 2021 !*





## Le mot du Maire

### L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous  
présenter  
son édition spéciale de  
**fin d'année...**

Responsable de  
publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

**L'équipe de la feuille de**  
Chou

A la reproduction et à  
la distribution :

Sophie Prella

Les membres du Conseil  
Municipal



Mesdames, Messieurs,

**N**ous arrivons au terme d'une année exceptionnelle, qui nous a tous bousculés. En effet, depuis la mi-mars la pandémie du Coronavirus est venue s'inviter dans notre vie. Cette année a été également une année électorale qui a vu l'arrivée de nouveaux conseillers municipaux.

Avec ce nouveau conseil municipal, nous vous avons accompagnés pendant la crise et surtout au moment du déconfinement en distribuant à chaque adulte un masque, qui est devenu en quelques mois un accessoire indispensable dans le cadre de notre vie professionnelle et notre vie sociale.

Nous pensons évidemment à tous les chefs d'entreprise, les commerçants, les artisans qui vivent des situations difficiles notamment avec les deux périodes de confinement et les restrictions de tous ordres.

Les enfants et leurs parents ont dû s'adapter comme les enseignants et nos agents en charge de la vie scolaire.

Nous ne pourrons pas organiser de fête de Noël pour les enfants mais nous ferons vraisemblablement une petite surprise pour eux.

Nous ne pourrons également pas organiser les voeux de la commune comme chaque année depuis 2001.

Nous arrivons en cette période de fêtes qui sera particulière mais il est important autant que faire se peut, que nous nous retrouvions en famille en respectant bien sûr, les incontournables gestes barrières. Dans cette nouvelle édition de la Feuille de Houx, vous trouverez les dernières informations de la vie communale.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Eric Legros.





## L'Arbre de Noël



Le Père Noël s'adapte à la situation sanitaire !  
Venez à la bibliothèque municipale rencontrer  
les petits lutins : ils remettront un cadeau à chaque enfant du  
village jusqu'à la classe de CM2.

**Les permanences se tiendront à partir du mardi 15/12/2020  
aux heures d'ouverture de la Mairie.**

Merci de vous stationner sur le parking de l'école.  
Nous vous remercions de respecter la distanciation  
et les gestes barrières.



## Elagage

Le chemin des 4 sapins va être élagué à partir du 4 janvier par l'UIISC1  
(Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile n°1 de Nogent le Rotrou).



## Stationnement dans la Grande Rue

Afin de faciliter l'accès à nos commerces, nous remercions les propriétaires de véhicules  
stationnés pour plus d'une journée dans la Grande Rue, d'utiliser autant que possible leur  
stationnement privé ou d'utiliser les places vacantes du parking de l'école, le week-end.  
Merci également à ne pas se stationner devant les sorties de garage.

## Humour...



14-18

## Commémoration de l'armistice du 11/11/1918

Malgré la crise sanitaire, nous avons tenu à commémorer le 11 Novembre, comme chaque année.  
Hélas, cette cérémonie s'est déroulée sans public.  
Ci-dessous, le message lu avant la minute de silence par Monsieur LEGROS, maire de la commune,  
en mémoire des soldats tombés lors de ce conflit.



### Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

*C'était il y a un siècle.*

*Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis 2 ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldate de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillettes blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui oeuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.*

*Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.*

*Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.*

*Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu de recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France.*

*Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.*

*Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.*



*Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité qui a tenu avec une admirable endurance.*

*8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.*

*Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.*

*Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.*





## Entretien du cimetière



Au cours de la dernière semaine d'octobre, nos employés communaux ont travaillé de façon intense pour embellir le cimetière. Pas moins de 32 tonnes de gravillons ont été étalées dans les allées avec parfois des conditions météo difficiles. M. Jean-Luc Dubois (conseiller municipal) a choisi les fleurs plantées dans les vasques à l'entrée du cimetière pour la touche finale de décoration.

Nous remercions les employés communaux pour le travail accompli.



## Réseau d'eau



Les travaux sur notre réseau d'eau sont terminés.

Cette année, la commune s'est lancée dans des travaux d'envergure avec le changement de vannes de secteurs et la pose d'un nouveau lot de compteurs dits « intelligents ».

Le déploiement de cette nouvelle technologie va se poursuivre progressivement afin de couvrir l'ensemble de notre territoire. Grâce à ces compteurs de nouvelle génération, les actes de suivi de consommation et maintenance sont plus efficaces.

Les relevés d'index seront très prochainement possibles via Smartphones par les agents communaux.

Tous les gestes accidentels doivent être déclarés en mairie, les débranchements (non autorisés par les services de la commune) sont mémorisés et une alerte est remontée dans le logiciel de pilotage de notre réseau d'eau.

Il est également rappelé que les compteurs d'eau sont propriétés de la commune, et que les usagers doivent en prendre soin surtout pendant les périodes de gel.

Nous comptons sur vous pour les protéger en période d'hiver.



# Station d'épuration

## Comment fonctionne la station d'épuration ?

La station d'épuration des eaux usées de notre commune fonctionne selon le principe des boues activées (traitement biologique aérobie des matières en suspension par les microorganismes). Les effluents collectés par le réseau d'eaux usées sont pompés dans le grand bassin d'aération après dégrillage (Prétraitement qui consiste à retenir dans un filtre à grosses mailles, une partie des corps étrangers tels que lingettes et tous objets jetés dans les toilettes et égouts, qui sont susceptibles de gêner les traitements ultérieurs voire endommager les équipements).

Notre station d'épuration reçoit et traite journalièrement environ 100 000 litres d'effluents.

Dans ce bassin d'aération, deux appareils immergés appelés Aéroxydes turbinent environ 12heures/jour les effluents tout en y injectant de l'air grâce à un schnorchel. C'est ce brassage et cet apport d'oxygène qui va permettre aux bactéries de dégrader les matières organiques en suspension et purifier l'eau. Régulièrement, une partie de ces eaux est pompée vers le second bassin dit « de clarification » qui, en décantant, va permettre de rendre l'eau ainsi purifiée à la nature. Les boues résiduelles sont pour leur part, envoyées sur les bassins à lits de roseaux pour assèchement.



## Opération de maintenance du 3 décembre.

Un des deux Aéroxydes était défectueux : une opération de maintenance a eu lieu ce jeudi 3 décembre pour le remplacer.

Pour ce faire, un chariot à bras télescopique (7m de portée) était nécessaire pour :

- Lever le nouvel appareil boulonné sur son assise (dont le poids est d'environ un quintal),
- Le passer au bout de sa chaîne par-dessus la crête du mur du bassin,
- Le redescendre en l'immergeant à sa place.

Le GAEC Beaudoux a fourni gracieusement ce chariot. Nous remercions M. Yvan Guyon, l'un des associés de ce GAEC, qui a amené cet appareil et a réalisé cette opération délicate.

Celle-ci a été guidée et effectuée sous la supervision de nos deux agents communaux (Pascal Pesnaux et Frédéric Lebrun) .

Notre station d'épuration est à nouveau complète et pleinement opérationnelle.

Nous vous rappelons que jeter des lingettes, tampons et corps étrangers...dans les toilettes et égouts endommagent les pompes et appareils en réduisant considérablement leur durée de vie, ce qui a bien évidemment une incidence notable sur le coût du m3 d'assainissement.

# Association pêche



Voici l'affiche pour l'ouverture de la pêche 2021.

Les cartes sont vendues à la boulangerie et aux numéros de téléphone suivants :

David Chaillié : 06.11.16.18.24

Carlos Pedrosa : 06.19.12.76.39

Jérôme Jaouen : 06.63.96.34.42

Les dates des concours seront communiquées en janvier 2021 en fonction de la situation sanitaire.



# Lettre d'Info

n°6 - Décembre 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terres de Perche

## EDITO

La Communauté de Communes Terres de Perche compte 22 communes avec une population de 14 638 habitants.

Elle est aujourd'hui une force, pour avancer dans les projets de développement de nos territoires ruraux.

La nouvelle équipe mise en place comprend 41 délégués communautaires et s'est rapidement mise au travail pour assurer la continuité des actions déjà engagées ainsi que sur de nouveaux projets. Notre objectif principal étant d'améliorer votre qualité de vie en vous apportant toujours plus de services.

Tous les élus se tiennent à votre disposition.



Président de la CdC

Eric GÉRARD

Maire de La Loupe

## Les Vice - Présidents



Vice-Président  
Finances Administration  
René ROUSSELLE  
Maire de Combres



Vice-Président  
Urbanisme - Transport - Mobilités  
Eric LEGROS  
Maire de Champrond en Gâtine



Vice-Président  
Travaux-Équipements  
Eau-Assainissement  
Energie  
Martial LECOMTE  
Maire de Marolles les Buis



Vice-Président  
Travaux-Équipements  
Eau-Assainissement  
Energie  
Jean-Michel CERCEAU  
Maire St Victor de Buthon



Vice-Président  
Enfance Jeunesse  
Sports  
Citoyenneté  
Christophe BARRAL  
Maire de St Eliph



Vice-Président  
Économie  
Promotion touristique  
Santé - Espaces France Services  
Bruno JÉRÔME  
1<sup>er</sup> adjoint Mairie de La Loupe



Vice-Président  
Économie  
Promotion touristique  
Santé - Espaces France Services  
Victor PROVÔT  
Maire de Thiron Gardais

## Votre territoire Terres de Perche



## La Communauté de Communes Terres de Perche : Pour faire quoi ?...

Nos 22 communes adhèrent à la CdC, car elles ont décidé que certaines actions et services indispensables pour le territoire et le bien-être des habitants seraient plus faciles à mettre en œuvre collectivement, pour une plus grande force de frappe et une plus grande efficacité !

Il s'agit de projets conséquents comme des équipements publics qu'une commune seule aurait dû mal à financer, et qu'on ne peut implanter dans toutes les communes (les gymnases, le parc aquatique, la crèche, le centre de loisirs, les parcs d'activités, les équipements de sécurisation et d'interconnexion des châteaux d'eau...).

Mais il s'agit aussi de services à la population qui nécessitent des personnels avec des compétences spécifiques pour apporter une expertise et des réponses aux préoccupations des habitants (Les Espaces France Services pour toutes les démarches administratives, le SPANC, l'accompagnement des parents et des familles).

Les élus communautaires travaillent sur le projet de territoire pour définir les actions à mener dans les 5 prochaines années :

- Renforcer la mobilité ;
- Développer des sites d'activités pour attirer les familles et créer des emplois ;
- Proposer les mêmes services aux habitants dans tout le territoire ;
- Optimiser la gestion de la ressource en eau potable et préserver l'environnement ;

**Il va falloir établir des priorités et les planifier dans le temps !  
Nous reviendrons vers les habitants avec les principaux éléments de ce projet en 2021 !**

①



## Les Actualités de la Communauté de Communes

### Des ateliers à la location à La Loupe

Pour faire face à des demandes de location d'entreprises, la CDC a décidé de construire un bâtiment constitué de 4 ateliers (4 x 120 m<sup>2</sup>) dans la ZA des Grands Prés à La Loupe.

Les tarifs:

- 4,50 € HT le m<sup>2</sup>/mois pour une cellule de 120 m<sup>2</sup>
- 4,00 € HT le m<sup>2</sup>/mois pour une double-cellule de 240 m<sup>2</sup>

Renseignements auprès de Mme DUEZ : 02 37 81 46 81



Disponible dès  
le 15 décembre 2020



### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration

Après le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durable, l'étude des 2 PLUi arrive à la phase de Réglementation qui consiste à zoner le territoire afin de définir les secteurs constructibles (habitat, économie, équipement).

Un questionnaire est en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes. (onglet Urbanisme)

Renseignements auprès de Mme DUEZ : 02 37 81 46 81

## La Communauté de Communes au service de ses habitants

### L'Espace France Services (EFS) à La Loupe et la Maison de Services Au Public (MSAP) à Thiron Gardais



Ces 2 structures vous accueillent et vous orientent auprès des différents partenaires (CAF, assistantes sociales du Conseil Départemental, CARSAT, PMI, Mission Locale...). Les agents pourront vous aider dans vos démarches administratives et numériques de premier niveau. Des permanences sont également présentes dans nos structures sur rendez-vous.

### EFS à La Loupe

Du lundi au jeudi : 8h - 12h15 - Vendredi : 8h - 10h

Lundi et jeudi : 13h30 - 16h (sur rdv ou en autonomie sur poste informatique)

02 37 81 38 93 - 18 rue de la Gare  
28240 LA LOUPE

### MSAP à Thiron Gardais

Du mardi au jeudi : 8h45 - 12h45 et  
13h30 - 17h30

02 37 49 49 48 - 18 rue de l'Abbaye 28480 THIRON GARDAIS



### Des services pour les parents

La CdC a délégué plusieurs services à l'Association l'ELAN, les connaissez-vous ?

• L'Espace familles : cafés des parents, sorties familles, animations parents/enfants. **Contact : Mme POURCEAU 07 69 76 99 59**

• Le Lieu d'accueil Enfants/Parents - La Coccinelle : accueil et rencontre entre parents, professionnels et jeunes enfants de 0 à 3 ans. **Contact : Mme POURCEAU 07 69 76 99 59**

• Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s : information des parents et des futurs parents (choix mode de garde, démarches...) **Contact : Mme DELAISSE 02 37 49 00 45 ou 06 32 23 61 65**

### Les vidanges groupées organisées par le SPANC

Votre habitation est en assainissement non collectif et vous devez faire vidanger vos ouvrages (fosses, bacs, préfiltres, regards)! La CdC a négocié pour vous, des prix intéressants avec une entreprise qui interviendra à votre demande.

Renseignements et inscription au 02 37 81 46 84 ou au 02 37 81 90 41

Communauté de Communes Terres de Perche  
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville  
28 240 LA LOUPE

02 37 81 29 59 - [cdc@terresdeperche.fr](mailto:cdc@terresdeperche.fr) - [www.terresdeperche.fr](http://www.terresdeperche.fr)



# VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION ?

## MANIFESTEZ-VOUS MAINTENANT

### POURQUOI ?

A travers l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), deuxième étape de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) du Perche Loupéen et du Perche Thironnais, les élus ont défini les ambitions de leur territoire à horizon 2030 dans des domaines touchant au quotidien de chaque habitant du territoire : habitat, équipements, économie, environnement, mobilité...

Afin de traduire concrètement cette stratégie il s'agit désormais de localiser les secteurs qui auront vocation à accueillir ce développement futur mais aussi les espaces à préserver de l'urbanisation.

Pour mener à bien cette étape cruciale, qui aboutira à la définition de nouvelles règles d'urbanisme, les élus ont besoin de connaître vos projets.

### QUELS TYPES DE PROJET SONT CONCERNÉS ?



Construction d'un logement



Installation ou développement d'une entreprise (création de nouveaux bâtiments ou extension)



Valorisation touristique



Changement de destination d'une construction (ex : une ancienne grange en habitation)

### COMMENT FAIRE PART DE VOTRE PROJET ?



Un registre d'expression en ligne est accessible via l'adresse [www.terres-de-perche.concertationpublique.org](http://www.terres-de-perche.concertationpublique.org)



Un registre d'expression est mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes



Des courriers peuvent être adressés au Président de la Communauté de Communes  
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville  
28 240 - LA LOUPE

### À NOTER

Faire part de votre projet n'implique pas nécessairement que celui-ci sera réalisable au regard des nouvelles règles d'urbanisme qui seront définies au sein du futur PLUi. Celui-ci sera étudié dans le cadre du projet global et de la législation en vigueur.



## LES FILIERES REP – Filières Responsabilité Élargie des Producteurs

Ces filières sont financées grâce aux "éco-contributions" versées par les consommateurs lors de l'achat du produit soumis à une "REP"

Les "REP" permettent d'appliquer le principe **pollueur-payeur** : les fabricants sont responsables des produits qu'ils mettent sur le marché jusqu'à leur fin de vie. Ils doivent donc pourvoir à la gestion de leurs produits arrivés au stade de déchet. Pour ce faire, les fabricants se regroupent en "éco-organisme" et mettent en place des filières spécifiques par type de produit. Ces filières, sous contrôle et réglementation de l'état, ont des objectifs visant à augmenter la valorisation des déchets.

### Les points positifs du système :

- inciter les producteurs à prendre en compte la fin de vie d'un produit avant sa mise sur le marché,
- alléger la charge qui pèse sur les collectivités locales en charge de la gestion des déchets.

Exemple de REP : emballages ménagers, déchets dangereux, papiers graphiques, piles, mobilier, ampoules...

## LES FETES DE FIN D'ANNEE

une période spécifique pour la gestion des déchets

### Une adaptation des services

Les déchèteries fermeront exceptionnellement à 15h le jeudi 24 Décembre et le jeudi 31 décembre.

Les collectes en porte à porte du vendredi 25 décembre et du vendredi 1<sup>er</sup> Janvier seront décalées au samedi suivant.

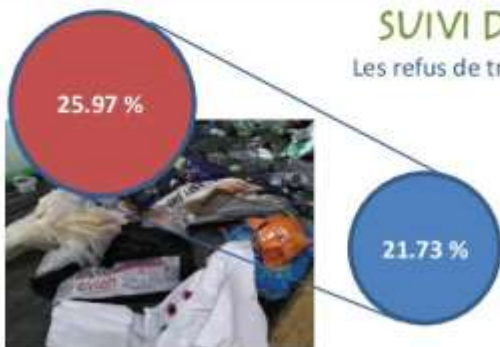
### Où déposer vos déchets ?



Et pensez toujours au réemploi lors du tri lié aux cadeaux (recyclerie, association caritative...)

## SUIVI DE L'ACTIVITE du SIRTOM – Les refus de tri

Les refus de tri représentent la partie non recyclable déposée dans les bacs jaunes.



Moyenne des caractérisations 2019 et 2020

L'analyse des déchets retrouvés dans les bacs jaunes (caractérisations) montre une **baisse des refus de tri en 2020**.

des refus de tri en baisse = un meilleur geste de tri

Les refus de tri engendrent des transports et dépenses inutiles : transport jusqu'à Dreux, Tri, retour jusqu'à Chartres  
Chaque tonne de refus représente ainsi un surcôt de **224 € HT**





## Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

### Domaine du Bois Landry

En cette période de fêtes !

Envie de faire un cadeau avec des produits locaux !  
la boutique du domaine du Bois Landry vous accueille.

- **Produits à commander par téléphone au 02 37 49 80 01**
- Du lundi au vendredi de 9h/12h30 – 13h30/17h
- Ouverture de la boutique jusqu'au vendredi 18 décembre 2020 (réouverture le lundi 4 janvier 2021)
- **Paiement uniquement par CB lors de la commande**
- Enlèvement sur place, au lieu-dit la Graiserie sur RDV
- **Remise de 10% sur les prix boutique pour les habitants de Champrond-en-Gâtine**

[www.boislandry.com](http://www.boislandry.com)



**Produits boutique du Bois Landry 2019  
Tarifs valables en 2020**

### Noël 2019 au BOIS LANDRY,

*PENSEZ A COMMANDER AU :*  
*02.37.49.80.01 ou par mail : [contact@boislandry.com](mailto:contact@boislandry.com)*

#### NOS PRODUITS

La Terrine de Dédé <i>(Terrine de Chevreuil du Perche - recette traditionnelle 70% chevreuil)</i>	<b>6.50 € le pot de 200 gr</b>
La Terrine de Cerf du Bois Landry <i>(Terrine de Cerf du Perche - recette traditionnelle 50% cerf)</i>	<b>11 € le pot de 350 gr</b>
Le Miel du Bois Landry	<b>5.50 € le pot de 250 Gr 10 € le pot de 500 Gr</b>
Le Livre « Promenons-nous dans le bois » de P. BARD	<b>39 €</b>
<b>Les Coffrets Terroir à partir de 19.90 €</b>	
1 Terrine de Chevreuil + 1 de Cerf + 1 pot de miel 250 Gr	<b>23 €</b>
1 Terrine de Chevreuil + 1 de Cerf + 1 pot de miel 500 Gr	<b>27.50 €</b>
2 Terrines de Chevreuil + 1 Terrine de Cerf	<b>24 €</b>
2 Terrines de Cerf + 1 pot de miel 250 Gr	<b>27.50 €</b>
1 terrine de Chevreuil + 2 pots de miel 250 Gr	<b>19.90 €</b>
1 Livre + 1 pot de miel 250 Gr + 1 terrine de Chevreuil	<b>51 €</b>
<b>Nos Coffrets Cadeau Cabane à partir de 169 €</b>	
Coffret Nuitée pour 1 couple, petit-déjeuner compris	à 169 euros
Coffret Cabane pour 1 couple, en ½ pension	à 231 euros
Coffret Coup de Cœur pour 1 couple, en ½ pension	à 251 euros
Coffret Weekend pour 1 couple, petit-déjeuner compris	à 270 euros





## Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

### ◎ La Ferme EARL "Les Vitriers" ◎

**Pensez à effectuer vos commandes de viande fraîche en colis à partir de 5 kg, tous les mois, en passant commande par avance :**

- ✓ bœuf
- ✓ veau sous la mère.

**Les conserves de bœuf de la ferme sont toujours disponibles à la boulangerie de la commune :**

- ✓ Apériboef variés,
- ✓ Rillettes,
- ✓ Bolognaise,
- ✓ Bourguignon et...

... un nouveau produit début 2021, surprise !!!!!

#### Vente à la Ferme

**Gaël Chaboche - EARL Les Vitriers**  
 Les Vitriers  
 28240 Champrond-en-Gâtine  
 02 34 71 33 02  
 Téléphone Portable : 06 19 72 43 90



### ◎ Esthéticienne à domicile ◎

**TOUT EN BEAUTÉ**

**Céline votre esthéticienne à domicile**



**Chers clients, chères clientes,**

*Ce fût un plaisir de prendre soin de vous  
durant ces onze années.*

**Je m'envole pour une nouvelle aventure professionnelle  
au 1er janvier 2021, et clôture mon activité au 31 décembre.**

*Au plaisir de vous revoir.*

**Céline Tout en beauté**





*Vos artisans, commerçants en cette fin d'année*

# Le SEBASTOPOL

Bar-Restaurant-Traiteur



Claire, Louca & Igor vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

*Petit conseil pour les fêtes,*

*pensez au bon cadeau personnalisé à mettre sous le sapin.*

*Si vous n'avez pas le temps ou l'envie, pensez à notre partie traiteur*

*(commande max. deux jours avant)*

*Notre menu pour les fêtes : Menu à 28€ (entrée, plat, dessert)*

**Entrée (au choix) :**

**Plat (au choix) :**

**Dessert (au choix) :**

**Croustade d'escargots  
et sa crème d'ail**

**Magret de Canard sauce miel  
et sa Purée de Patate Douce**

**Craquelin au chocolat**

**Foie Gras Maison  
et son Chutney de Figs**

**Suprême de Pintade et sa sauce Morilles  
et son Gratin Dauphinois**

**Tarte Citron Revisité**

**Croustillant de Crevettes  
et sa bisque de Homard**

**St Jacques et Saumon sur sa fondue de poireaux  
et son risotto à l'aneth**

**Tiramisu Litchi-Framboise**

**Feuilleté Oeuf Poché  
et sa sauce au Foie Gras**

**Souris d'Agneau au thym  
et ses tagliatelles de légumes**

**Coque Passion-Mangue**

*Fermeture du restaurant*

*du 25 au 27 décembre (inclus),  
& du 1er au 3 janvier (inclus).*

*Pour rappel :*

*en vente à emporter ou livraison*

*Ouverture du lundi au vendredi à 10 € ( plat-dessert)*

*Le weekend vendredi et samedi ( midi- soir) à 12 €- (plat-dessert)*



Info Pratique : Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant

sur notre page Facebook : Le Sebastopol ou sur notre site internet: [lesebastopol.fr](http://lesebastopol.fr)

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

La Feuille de Houx n°74

**02.37.49.80.02.**

[www.champrond-en-gatine.fr](http://www.champrond-en-gatine.fr)



*Vos artisans, commerçants en cette fin d'année*

## Aux Gâtinettes de Champrond

★ **Pensez à passer vos commandes pour les fêtes** ★



Aux Gâtinettes de Champrond vous propose en cette période de fêtes, de les célébrer comme il se doit avec leurs produits

◇ Avec nos pains :

- |  |                                     |  |
|--|-------------------------------------|--|
| ✓ Le morvandiau aux noix                   | ✓ Le bûcheron                       | ✓ Le pain d'épices                           |
| ✓ Le pain de mie<br>(nature ou aux figues) | ✓ Le seigle<br>(nature ou aux noix) | ✓ Le stollen<br>(brioche aux fruits confits) |
| ✓ Le Viking                                | ✓ Le Céréales                       | ✓ Le maïs                                    |

Bien évidemment, nous avons aussi :

◇ Nos petits fours :

Sucrés / salés

◇ Nos pains surprises à garnir :

Allant de 6 à 10 personnes

**Et pour bien finir le repas, n'oublions pas les desserts :**

◇ Nos bûches :

- Craquant au chocolat
- Poire caramel
- Mangue passion

◇ Nos bûches à la crème au beurre (allant de 2 à 10 personnes) :

- Café
- Chocolat
- Praliné
- Grand Marnier



Aux Gâtinettes de Champrond

Jean-Yves Scaviner

**Place de l'Eglise**

28240 Champrond en Gâtine

( : 02 . 37 . 37 . 08 . 39

✉ : [auxgatinettesdechamprond@gmail.com](mailto:auxgatinettesdechamprond@gmail.com)

○ Votre boulangerie sera ravie de vous accueillir

Les jeudis 24 et 31 décembre :

**7h00 à 17h30**

Le vendredi 25 décembre :

**8h à 12h30**

○ Cependant, nous serons fermés le vendredi 1er janvier





## Votre mairie

La mairie sera fermée du 24/12/2020 au 26/12/2020 (inclus) et  
du 31/12/2020 au 02/01/2020 (inclus).

**Du fait de la situation sanitaire, il nous sera impossible  
d'organiser la cérémonie des vœux en 2021.**

## Humour...



## Quelques dates à venir

✓ **19/03/2021** : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie à 18h au Monument aux Morts .

Pensez à consulter l'agenda du site internet du village tout au long de l'année pour connaître les manifestations de la Commune.



# INFO SUR LE « PLAN NEIGE » DE CHAMPROND

Actuellement, il existe trois structures capables de débloquer notre réseau routier :

- \* Les déneigeuses du conseil départemental (camions orange ou blanc)
- \* Le tracteur communal équipé d'une lame
- \* L'aide des agriculteurs locaux (parfois missionnés par le Conseil Départemental d'Eure et Loir, mais aussi et surtout pour des missions de solidarité)



Pour être efficace, des priorités sont établies pour répondre aux urgences. En effet, les moyens déployés seront plus rapides pour dégager une route donnant accès à des personnes nécessitant des soins (Accès infirmières, ambulances, ...).

La deuxième priorité est de faciliter les actifs à rejoindre les axes départementaux pour se rendre sur leur lieu de travail (vers les gares de La Loupe ou Courville, Axe Chartres - Nogent).

Nous invitons donc toutes les familles à déclarer les personnes fragiles nécessitant un passage régulier des services médicaux à la mairie en période hivernale au 02 37 49 80 20.

La municipalité pourra réorienter le tracteur communal en cas d'extrême urgence déclarée.



**Il est conseillé de s'inscrire sur le site internet de la commune [www.champrond-en-gatine.fr](http://www.champrond-en-gatine.fr) pour bénéficier d'informations en temps réel (newsletter).**

Suite à des décrets préfectoraux ou du Conseil Départemental, ou encore des consignes de notre regroupement pédagogique, le transport scolaire pourra être interrompu. Le syndicat scolaire informera également les familles via les moyens de communication tels que Site internet, téléphone, ... Sous l'autorité de la commune, des axes communaux ou départementaux pourront être fermés à la circulation de façon temporaire. Pour le confort et la sécurité de chacun, des déviations seront mises en place.



En cas de grosses congères, les 2 routes concernées par un avis de fermeture sont : D129 (Champrond-en-Gâtine > Beaurepaire) et la portion entre « le Moulin » et « l'Aiguillon »  
Le passage par la route de Combres via « la Graiserie » ou la route d'Illiers serait privilégié.

**La commune :**

Tous les axes **rouges** du plan ci-dessus sont traités par le conseil départemental d'Eure et Loir.

Les axes **orange** sont déneigés par les services municipaux.

Les routes de couleur **violet** pourraient être fermés à la circulation exceptionnellement.

**Il faut savoir que notre commune est très étendue, il faut environ 4h30 de travail avec le tracteur communal pour déneiger les routes de notre compétence.**

Il arrive parfois, que les agents communaux fassent plusieurs passages dans la même journée.

La municipalité invite les riverains à la patience lors des fortes chutes de neige.

Le tracteur de la commune parcourt environ 19 kms de voirie à chaque passage.

**Le centre du village :**

Tous les axes **rouges** du plan ci-dessus sont traités par le conseil départemental d'Eure et Loir.

Les axes **orange** sont déneigés par les services municipaux.

Les employés communaux concentreront leurs efforts pour rendre accessibles au plus vite les commerces indispensables et axes permettant d'atteindre les routes départementales.

**ATTENTION !**  
LA LOI RAPPELLE QUE CHAQUE PROPRIÉTAIRE, CHAQUE LOCATAIRE EST RESPONSABLE DU DÉNEIGEMENT FACE À SON DOMICILE.  
GRÂCE AUX EFFORTS DE CHACUN, LE RÉSEAU PIÉTONNIER PEUT ÊTRE AINSI RAPIDEMENT PRATICABLE.

**Document à conserver.**

**La municipalité remercie tous les agriculteurs locaux pour l'entraide lors des périodes neigeuses.**

